

CHAUDIERE CLIPSOGAZ CX

TABLE DES MATIERES

1. GENERALITES
2. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT
3. CONDITIONS REGLEMENTAIRES D'INSTALLATION
4. MISE EN PLACE DE LA CHAUDIERE
5. RACCORDEMENT DE LA VENTOUSE CHAUDIERE
6. MISE EN SERVICE DE LA CHAUDIERE
7. DESCRIPTION DU TABLEAU DE COMMANDE
8. CONTROLE DU CIRCUIT GAZ
9. VERIFICATIONS APRES LA MISE EN SERVICE
10. MAINTENANCE
11. PIECES DE RECHANGE

Notice technique destinée à l'installateur
Notice d'emploi et d'entretien destinée à l'utilisateur

- Notice France -

CPY12000075
27/07/06

1. GENERALITES

Les chaudières murales à gaz à condensation **Clipsogaz CX** (fabriquée par VERGNE INNOVATION) sont des chaudières chauffage seul de puissance 24 kW.

Ces chaudières sont livrées d'origine en catégorie II2E+3P soit pour un fonctionnement aux gaz naturels 20 et 25 mbar, soit un fonctionnement au propane en 37 mbar. La puissance maximum en chauffage est réglable par programmation de 8 kW à 24 kW. Pour les appareils à 2 services, la puissance maximale en eau chaude sanitaire reste toujours disponible quel que soit le réglage de la puissance adopté en chauffage.

Les chaudières **Clipsogaz CX** sont conformes aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

- 90/396 CEE directives appareils à gaz, normes visées : EN 437, EN 483, EN 625, EN 677
- 73/23 CEE directives basse tension, norme visée : EN 60.335-1
- 89/336 CEE directives compatibilité électromagnétique, normes visées : EN 50.081.1, EN 50.082.1, EN 55.014
- 92/42 CEE directives rendement ★★ ★★ CE

Le RENDEMENT en chauffage est élevé : 109% PCI de 8 à 24 kW pour une température retour/départ de 30°C/40°C

Le BRULEUR GAZ est de type à pré mélange et à faible émission de NO_x de **classe 5**.

L'ECHANGEUR à condensation est en inox.

Le GROUPE HYDRAULIQUE, d'une grande simplicité de construction, regroupe sur une platine en bronze toutes les fonctions hydrauliques de la chaudière.

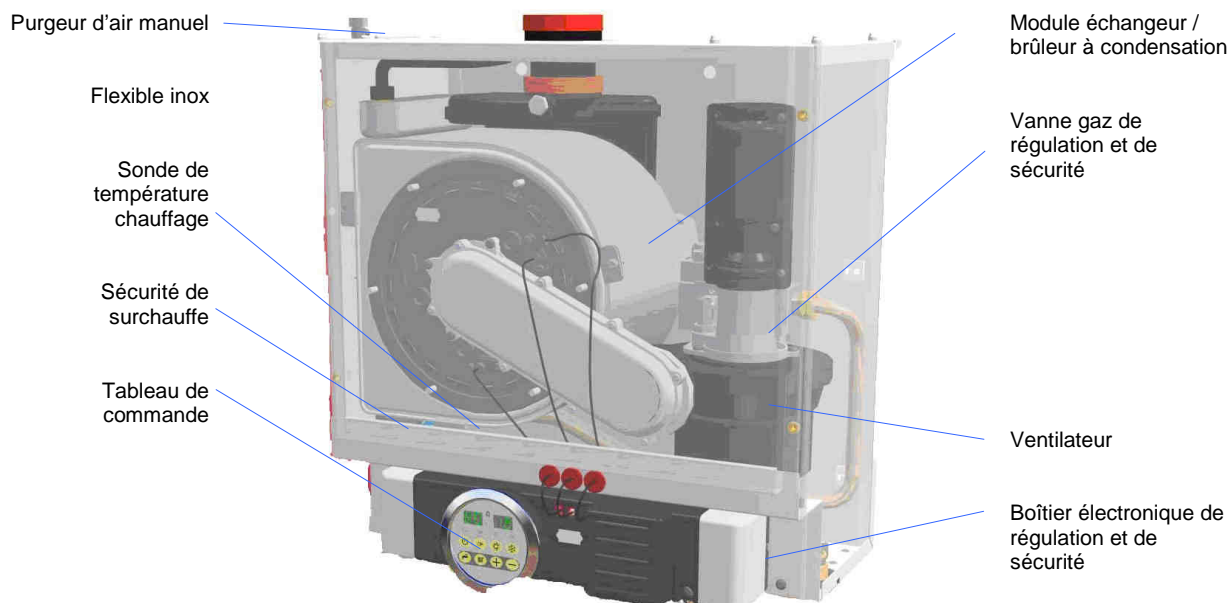
Le VASE D'EXPANSION est très facilement accessible sur le côté.

Le MANOMETRE électronique permet l'affichage digital de la pression.

Le BOITIER ELECTRONIQUE à microprocesseur gère automatiquement la puissance de la chaudière avec souplesse.

Le GABARIT DE POSE facilite le montage de la chaudière pour le raccordement à l'installation et au terminal ventouse.

1.1. DESCRIPTION GENERALE



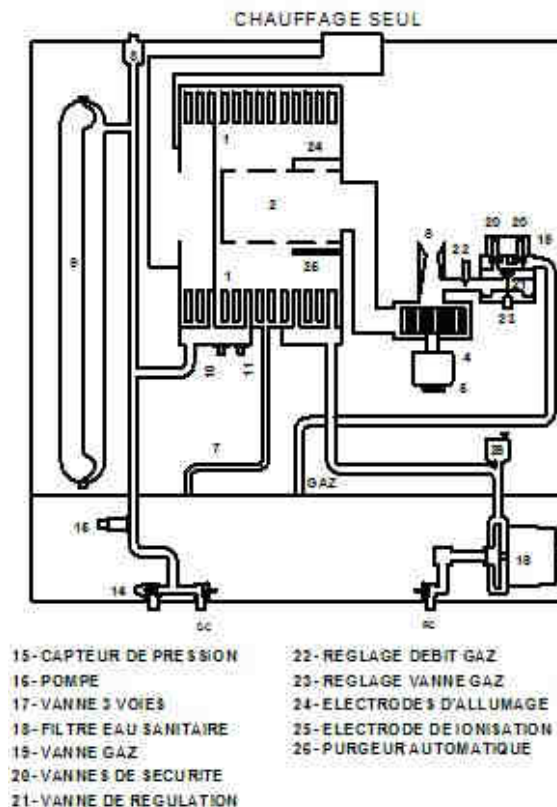
1.2. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

CHAUDIERE MURALE GAZ A CONDENSATION Clipsogaz CX		24
Puissance utile nominale chauffage (80°C / 60°C)	KW	24
Puissance utile nominale chauffage (50°C / 30°C)	KW	26,8
Puissance utile nominale sanitaire	KW	
Puissance utile mini chauffage	KW	8
Puissance utile mini sanitaire	KW	
Rendement PCI (constant de 8 à 26.8 kW à 40°C / 30° C)	%	109
Débit calorifique nominal chauffage	KW	24,8
Débit calorifique nominal sanitaire	KW	
Température maximale de sécurité	°C	110
CIRCUIT CHAUFFAGE		
Hauteur manométrique disponible à 1000 l/h	mCE	1.5
Température départ	°C	30-85
Pression maxi	bar	3
Capacité du vase d'expansion et pression de gonflage	l - bar	8 - 0,7
CIRCUIT DES PRODUITS DE COMBUSTION		
Diamètre de raccordement	mm	60/100
CIRCUIT ELECTRIQUE		
Tension d'alimentation – fréquence	V - Hz	230 – 50
Puissance absorbée	W	125
DIMENSIONS ET POIDS		
Largeur	mm	570
Hauteur	mm	620
Profondeur	mm	260
Poids de la chaudière	kg	40
Poids de la chaudière emballée	kg	45

2. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

2.1. CHAUFFAGE

Les chaudières **Clipsogaz CX** sont équipées d'une régulation électronique à microprocesseur qui ajuste la puissance de fonctionnement du brûleur. La sécurité est assurée par un dispositif à contrôle de flamme par ionisation.



3. CONDITIONS REGLEMENTAIRES D'INSTALLATION

Ces règlements sont spécifiques aux bâtiments où sont installés les appareils.

A) Conditions réglementaires d'installation et d'entretien dans les bâtiments d'habitation

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art, en vigueur, notamment :

Arrêté du 02 août 1977

Règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situés à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances.

Normes DTU P 45-204

Installations de gaz (anciennement DTU N° 61-1 installation de gaz avril 1982 + additif N° 1 juillet 1984).

Règlement sanitaire départemental

Norme NF C 15-100

Installation électrique à basse tension - Règles.

B) Conditions réglementaires d'installation dans les établissements recevant du public

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires, règles de l'art, en vigueur, notamment :

- Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

a) Prescriptions générales : * Pour tous les appareils :

Article GZ (installations aux gaz, combustibles et hydrocarbures liquéfiés). * Suivant l'usage de l'appareil :

Article CH (chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire).

Article GC (installations d'appareils de cuisson destinés à la restauration).

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissement recevant du public : Hôpitaux, magasins, etc....

3.1 RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Dans le cas d'un remplacement de chaudière sur une installation ancienne, prévoir un rinçage soigné avec les produits prévus à cet effet.

Respecter la Norme DTU en vigueur.

La purge de chaudière doit être redirigée vers un bac de récupération

Le siphon de récupération des condensats de chaudière doit être ramené à une évacuation d'eaux usées.

3.2. RACCORDEMENT DES EVACUATIONS DES FUMÉES :

L'appareil doit être raccordé suivant les Règles de l'Art, en utilisant les accessoires fournis et en suivant les instructions indiquées sur le gabarit de pose. Nos appareils ne peuvent être installés qu'avec des systèmes mentionnés en page 7 de la présente notice technique (en particulier conduits concentriques, pièces de raccords, terminaux).

Les accessoires livrés avec la chaudière ou en option font partie de la gamme Poujolat Dualis EP Ø 60 / 100 mm ou Ø 80 / 125 mm (emboîtement et joint à lèvres).

Les conduits de fumées horizontaux doivent être posés avec **une pente minimale de 3 % vers la chaudière** pour permettre l'écoulement des condensats formés dans les conduits vers le siphon collecteur de la chaudière.

C 13	: Terminal horizontal
C 33	: Terminal vertical conduits concentriques
C 43	: Conduits 3CE
B 23	: Raccordement cheminée

Quelle que soit la configuration du terminal, le système d'évacuation des gaz brûlés est identique.

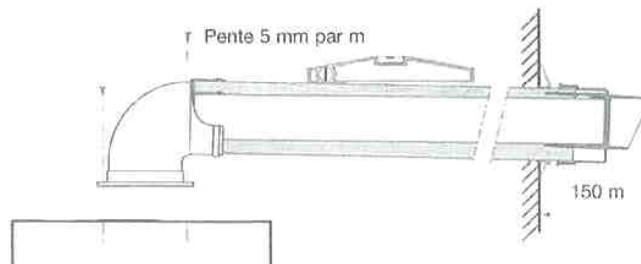
Terminal horizontal C 13

La sortie horizontale est en diamètre 60 / 100.

Elle comprend :

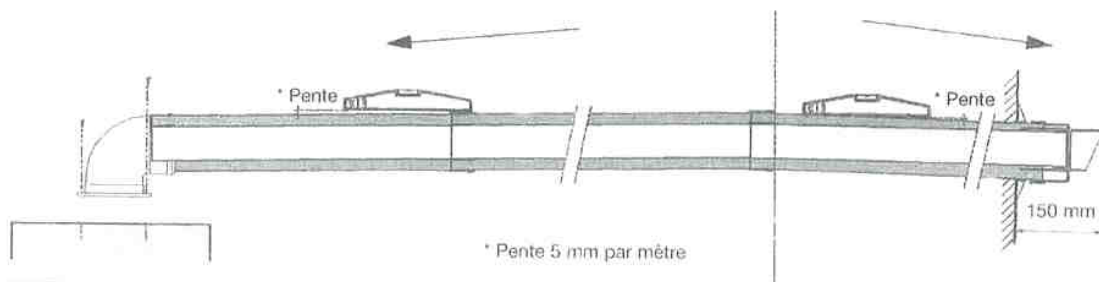
- terminal et tuyaux concentriques :
 - tube en composite pour l'évacuation des gaz brûlés
 - tube en aluminium pour l'amenée d'air frais.
- coude concentrique
- rosace.

Le conduit horizontal doit avoir une pente vers l'extérieur de 5 mm par mètre.

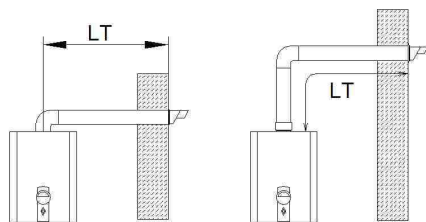


Dans le cas d'utilisation de rallonges (25 – 50 – 100 cm) la pente doit être descendante vers la chaudière pour les rallonges, et descendantes vers l'extérieur pour le terminal.

Le terminal de sortie des fumées est excentré vers le haut, assurant ainsi une pente naturelle pour le **retour des condensats** dans la chaudière.

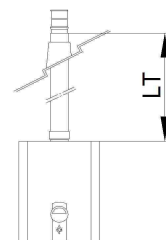


CONFIGURATION C13



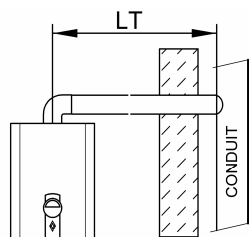
Type de raccordement	Longueurs LT équivalentes maxi
Ventouse horizontale Ø 60/100 mm	14 ml (coude de sortie chaudière compris)
Ventouse horizontale Ø 80/125 mm	22 ml (coude de sortie chaudière compris)

CONFIGURATION C 33



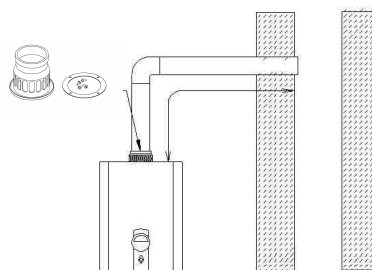
Type de raccordement	Longueurs LT équivalentes maxi
Ventouse verticale Ø 60/100 mm	14 ml (coude de sortie chaudière compris)
Ventouse verticale Ø 80/125 mm	22 ml (coude de sortie chaudière compris)

CONFIGURATION C43 (CONDUIT 3 CE)



Type de raccordement	Longueurs LT équivalentes maxi
Ventouse horizontale 3CE Ø 60/100 mm	14 ml (coude de sortie chaudière compris)
Ventouse horizontale 3 CE Ø 80/125 mm	22 ml (coude de sortie chaudière compris)

CONFIGURATION CHEMINÉE B 23



Type de raccordement	Longueurs LT équivalentes maxi
Evacuation des fumées Ø 60 mm	14 ml (coude de sortie chaudière compris)
Evacuation des fumées Ø 80 mm	22 ml (coude de sortie chaudière compris)

CONFIGURATION B23 pour raccordement à une cheminée

Les raccordements des conduits cheminée étant en pression, ils doivent être soit installés à l'extérieur soit dans une gaine maçonnée intérieure ventilée. La ventilation de section minimale de 50 cm² doit être assurée :

- par un orifice situé en partie basse prenant l'air soit dans les parties communes ventilées ou soit directement à l'extérieur.
- par un orifice situé en partie haute débouchant à l'extérieur.

Des parties démontables dans cette gaine doivent permettre l'inspection du conduit de fumées sur tout son parcours.

La chaudière doit être installée dans une pièce ventilée conformément aux réglementations en vigueur. En présence d'un appareil de cuisson, le volume minimum du local sera de 8 m³ et il devra être aménagé d'une ventilation haute de 100 cm² par conduit vertical ou passage dans la paroi extérieure (dans ce dernier cas, une ventilation basse directe de 100 cm² est impérative).

3.3. GAMME DES ACCESSOIRES VENTOUSE POUJOLAT, GAMME DUALIS CONDENSATION 60/100 ET 80/125 ADAPTABLES

Désignation	Code article Poujoulat	Longueur totale	Longueur équivalente	Observations
Terminal vertical noir Ø 60 / 100 mm	17060751		1,00	
Terminal vertical brique Ø 60 / 100 mm	17060752	/	1,00	
Terminal horizontal blanc Ø 60 / 100 mm	17060762	/	1,00	
Terminal horizontal blanc 0,50 m Ø 60 / 100 mm	/	/	0,50	livré avec chaudière
Rallonge 1,00 m Ø 60 / 100 mm	17060705	1,00	1,00	
Rallonge 0,50 m Ø 60 / 100 mm	17060704	0,50	0,50	livré avec chaudière
Rallonge réglable Ø 60 / 100 mm	17060XXX	0,47 – 0,75	0,75	
Coude 90° Ø 60 / 100 mm	17060731	/	1,00	
Coude 45° Ø 60 / 100 mm	17060721	/	0,50	
Coude 90° de départ chaudière Ø 60 / 100 mm	/	/	1,00	livré avec chaudière
Collier universel Ø 100 mm	17060319	/	/	
Rosace de propreté Ø 100 mm	17060530	/	/	
Panier de protection Ø 60 / 100 mm	17060661	/	/	
Terminal vertical noir Ø 80 / 125 mm	17080751	/	1,00	
Terminal vertical brique Ø 80 / 125 mm	17080752	/	1,00	
Terminal horizontal blanc Ø 80 / 125 mm	17080754	/	1,00	
Rallonge 1,00 m Ø 80 / 125 mm	17080705	1,00	1,00	
Rallonge 0,50 m Ø 80 / 125 mm	17080704	0,50	1,00	
Rallonge réglable Ø 80 / 125 mm	17080730	0,58 – 0,94	0,94	
Coude 90° Ø 80 / 125 mm	17080731	/	1,00	
Coude 45° Ø 80 / 125 mm	17080721	/	1,00	
Collier universel Ø 125 mm	17080519	/	/	
Rosace de propreté Ø 125 mm	17080518	/	/	
Panier de protection Ø 80 / 125 mm	17080160	/	/	
Solin noir base plomb 25° / 50°	17080565	/	/	
Solin noir base plomb 10° / 35°	17080564	/	/	
Solin brique base plomb 25° / 50°	17080563	/	/	
Solin brique base plomb 10° / 35°	17080562	/	/	

EXEMPLES D'APPLICATION

➤ Ventouse horizontale **C 13** :

Configuration Ø 60 / 100 mm constituée de :

- un coude à 90°
- trois rallonges de 1 m
- un terminal horizontal de 0,5 m

Soit **une longueur équivalente de 4,5 ml**

par rapport à une longueur maximale équivalente admissible de 14 ml

➤ Ventouse verticale **C 33** :

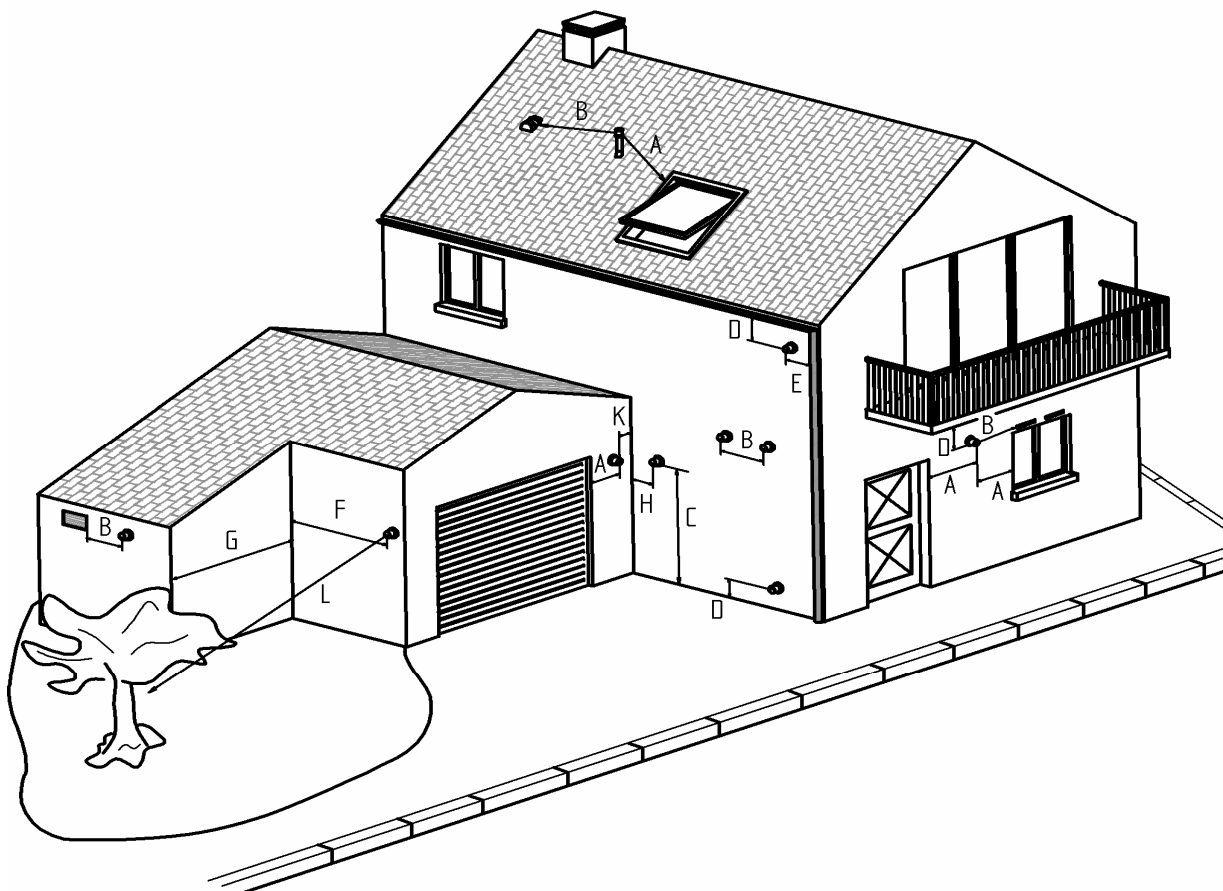
Configuration Ø 60 / 100 mm constituée de :

- six rallonges de 1 m
- une rallonge de 0,5 m
- un terminal vertical

Soit **une longueur équivalente de 7,50 ml**

par rapport à une longueur maximale équivalente admissible de

3.4. REGLES D'IMPLANTATION DES TERMINAUX VENTOUSE :



L'illustration ci-dessus est donnée uniquement à titre indicatif.

- A = **0.40 m mini** (entraxe minimum de l'orifice d'évacuation des gaz brûlés à tout ouvrant).
- B = **0.60 m mini** (entraxe minimum de l'orifice d'évacuation des gaz brûlés à tout orifice d'amenée d'air).
- C = **1.80 m mini** (entraxe minimum de l'appareil au sol afin d'éviter toute dégradation entraînant le mauvais fonctionnement de celui-ci
si C < à 1.80 m : un déflecteur inamovible est obligatoire).
- D = **0.30 m** (entraxe de l'orifice d'évacuation des gaz brûlés au sol, au rebord du toit ou au-dessous d'un balcon).
- E = **0.10 m** (entraxe de l'orifice d'évacuation des gaz brûlés à une gouttière ou une tuyauterie verticale).
- F et G :
 - proximité d'un angle de mur à 90° **sans** ouvrant
 - si $G \leq 0.50 m$ alors $F \geq 0.15 m$
 - si $G \geq 0.50 m$ alors $F \geq 0.80 m$
 - proximité d'un angle de mur à 90° **avec** ouvrant
 - $F \geq 1,00 m$ sans déflecteur
 - $F \geq 0.15 m$ avec déflecteur
 - quelle que soit la longueur G.
- H et K :
 - sorties de part et d'autre d'un mur à 90° sans ouvrant
 - $H = K > 1 m$ mini (l'une des deux ventouses doit être équipée d'un déflecteur).
 - sorties de part et d'autre d'un mur à 90° avec ouvrant
 - $H > 1,00 m$ de l'angle du mur avec déflecteur obligatoire
 - $K > 0.50 m$ de l'angle du mur avec déflecteur obligatoire.
- L = **2,00 m** : distance de l'orifice d'évacuation des gaz brûlés à toute plantation

3.6. RACCORDEMENT A LA CANALISATION GAZ :

Respecter le " Cahier des charges des installations gaz " de la norme DTU P 45-204 et se conformer aux prescriptions en vigueur. Installer un robinet de barrage le plus près possible de la chaudière.

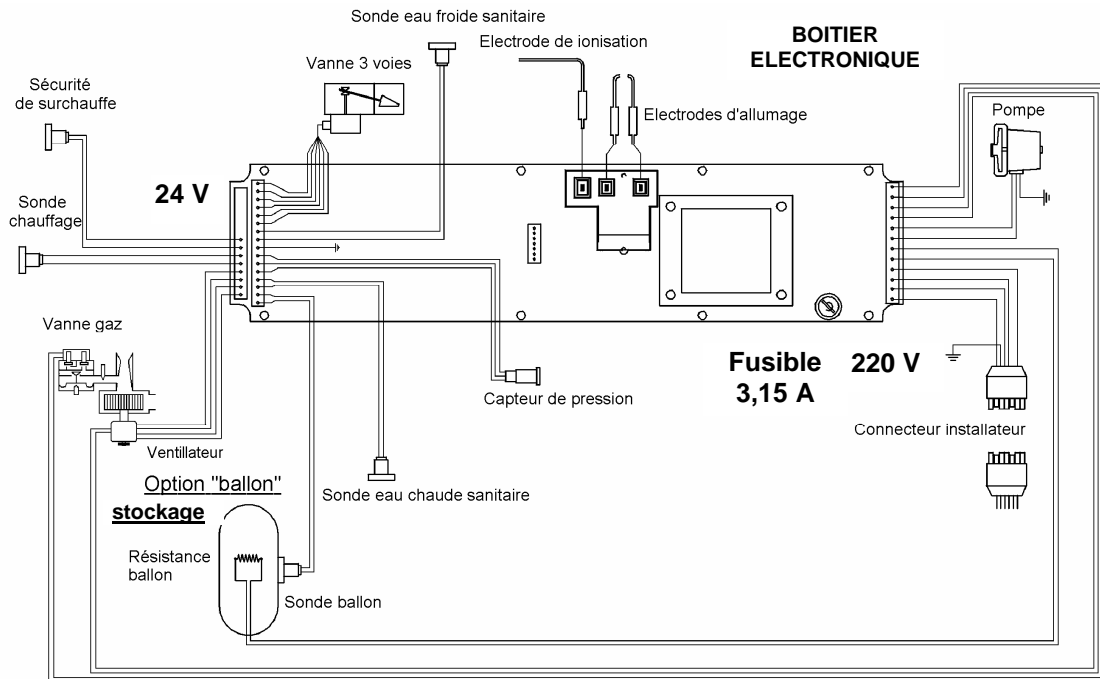
➤ DIMENSIONS DES RACCORDEMENTS GAZ :

Raccord : Ø 3/4" - Douille : Ø 16/18 mm

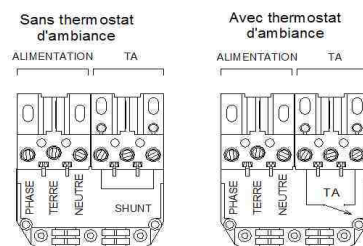
➤ VALEUR DE LA PRESSION D'ALIMENTATION :

- 20 mbar pour le gaz naturel H
- 25 mbar pour le gaz naturel L
- 37 mbar pour le propane.

**3.7. RACCORDEMENT ELECTRIQUE : SE REPORTER A LA NOTICE DE CABLAGE BLOCSOL COMBI PSD POUR LE RACCORDEMENT SPECIFIQUE
LA CHAUDIERE EST PRECABLEE EN USINE SUR LE BLOCSOL COMBI PSD**



CONNECTEUR INSTALLATEUR



Le raccordement au secteur 230V - 50Hz s'effectue par un connecteur 6 pôles spécial facilitant la liaison au secteur et la coupure omnipolaire par rapport au réseau (suppression de tout danger lors des interventions de maintenance sur la chaudière). Vérifier que le fil de " terre " est correctement relié au piquet du puits de terre, ou du réseau de terre de l'immeuble. Prendre un câble type HO5VVF 3 conducteurs (2 fils + terre) de 1,5mm² pour réaliser la liaison au secteur 230V. Pour la liaison avec le thermostat d'ambiance T.A. prendre un câble type HO5VVF 0,5mm² à 3 conducteurs. Faire les raccordements et les essais d'isolation. Mettre hors tension la chaudière jusqu'au moment de son utilisation, à l'aide du connecteur livré sur l'appareil.

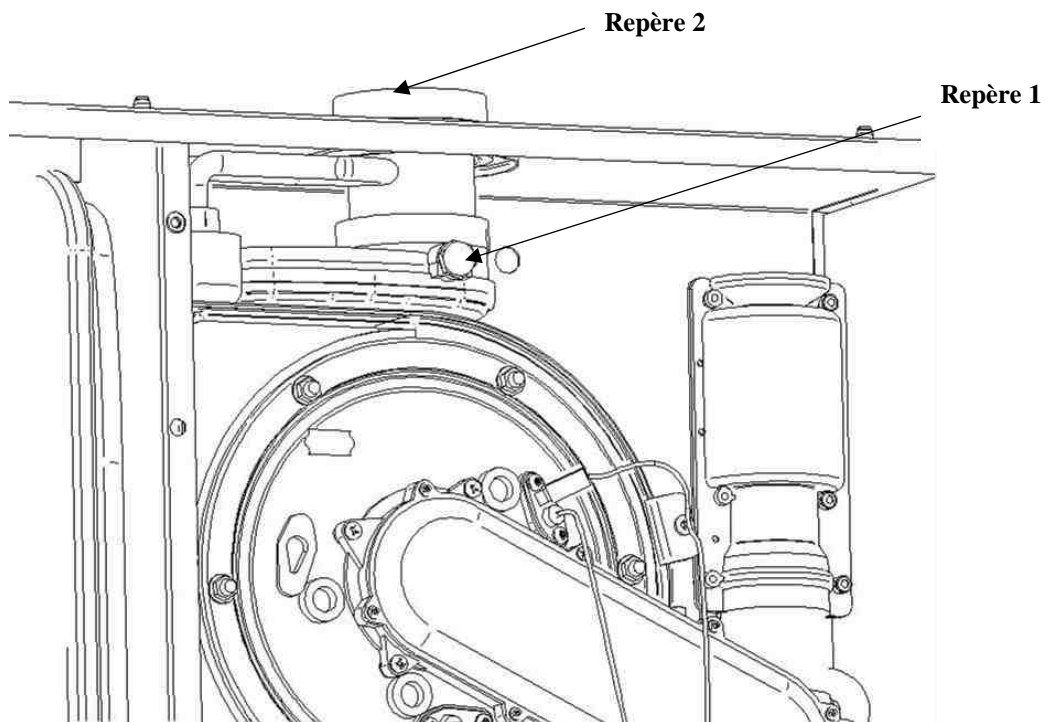
3.8. RISQUE DE GEL



- si la chaudière est raccordée en gaz et électriquement, le circuit chauffage en circulation est protégé du risque de gel. Il est cependant **impératif** de vidanger le circuit sanitaire.
- si la chaudière n'est pas alimentée électriquement (coupure électrique, par exemple) ou en défaut de gaz (mise en sécurité) et qu'il y a risque de gel, il est **impératif** de vidanger totalement l'appareil (chauffage et sanitaire).

5. RACCORDEMENT DE LA VENTOUSE

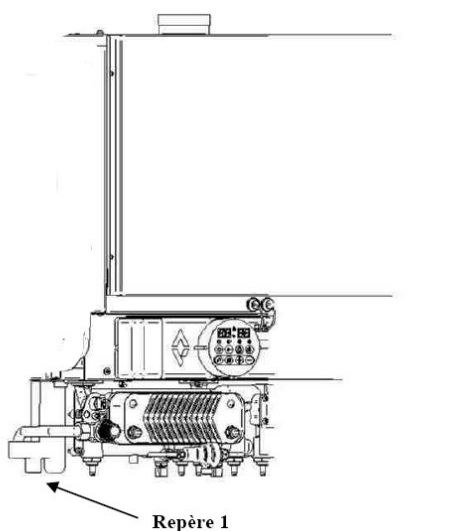
- ① dévisser la vis métallique de butée (clé plate de 17) sur la pièce d'évacuation des fumées (Repère 1).
- ② graisser la partie mobile du manchon avec de la graisse silicone.
- ③ positionner le manchon d'évacuation des fumées Ø 60 mm (Repère 2) en position basse.
- ④ coller le joint néoprène sur le coude 90° de départ chaudière fourni avec la chaudière ou sur tout autre accessoire de départ.
- ⑤ fixer l'ensemble sur le dessus de la chaudière.
- ⑥ remonter le manchon d'évacuation lentement en position haute jusqu'en butée.
- ⑦ revisser à fond la vis de butée (repère 1).



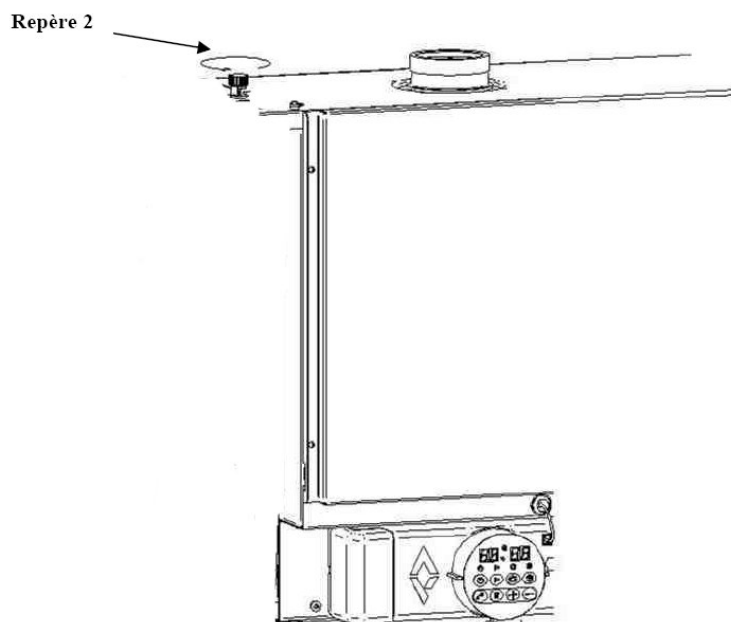
6. MISE EN SERVICE DE LA CHAUDIERE

La première mise en service doit se faire en présence de votre installateur.



- 1- raccorder le siphon collecteur des condensats, purges et évacuation de soupape de sécurité (Repère 1).



- 2- desserrer d'un 1/2 tour le purgeur manuel sur le dessus de la chaudière (Repère 2).



- 3- en cas de chaudière **Clipsogaz CX 24** – chauffage seul

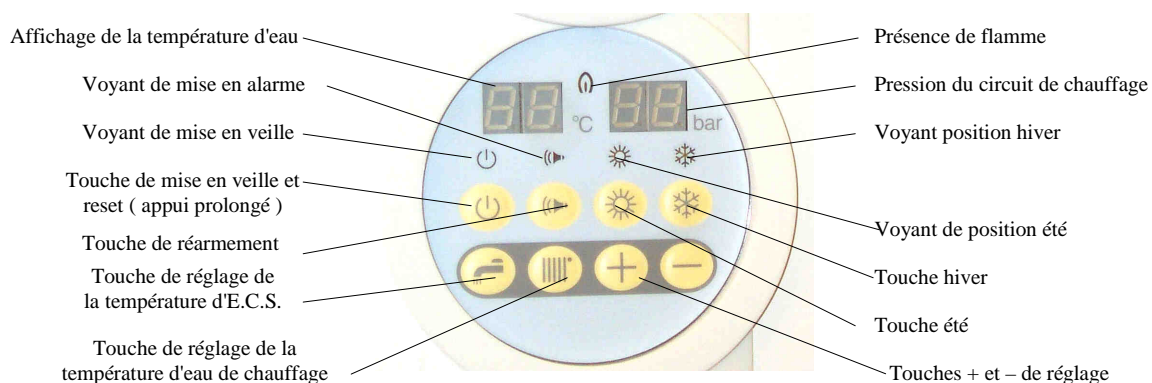
☞ démarrer plusieurs fois la chaudière en appuyant sur la touche  puis sur  pour purger la chaudière puis interrompre le fonctionnement au bout d'une quinzaine de secondes. Dégommer si nécessaire, le circulateur à l'aide d'un tournevis plat après avoir retiré le bouchon avant .

Répéter ceci 2 ou 3 fois pour évacuer complètement l'air contenu dans la chaudière. La chaudière étant purgée, fermer les deux robinets









de remplissage.

- 4- dans tous les cas, une simple pression sur la touche  interrompt le fonctionnement de la chaudière et l'actionneur se met dans la position médiane. Le groupe de vannes gaz est verrouillé et seul le hors gel est assuré (voir chapitre 3.8.).






7. DESCRIPTION DU TABLEAU DE COMMANDE





7.1. BOUTONS AVEC LEURS FONCTIONS DE BASE

-  Veille.
-  Ré enclenchement en cas de mise en sécurité.
-  Eté (sélection eau chaude sanitaire). (*° non prise en compte lorsque la chaudière est montée sur un Blocsol Combi)
-  Hiver (sélection chauffage et eau chaude sanitaire). (*° non prise en compte lorsque la chaudière est montée sur un Blocsol Combi)
-  Sélecteur de température de l'eau chaude sanitaire (T° non prise en compte lorsque la chaudière est montée sur un Blocsol Combi)
-  Sélecteur de température de l'eau du circuit de chauffage.
-  Pour augmenter la température.
-  Pour diminuer la température.

7.2. VOYANTS LUMINEUX

-  Vert. Arrivée du courant.
-  Orange. Brûleurs en marche.
-  Rouge. Mise en sécurité.
-  Orange. Position hiver.
-  Orange. Position été.


7.3. AFFICHEURS

-  ° C Indicateur de la température de l'eau
-  bar Indicateur de la pression d'eau chauffage


7.4. PROGRAMMATION ET FONCTIONNEMENT

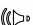
Le voyant vert  indique que la chaudière est sous tension. Lorsqu'il clignote, la chaudière est en position de veille.


➤ Mode chauffage

En faisant pression sur  la chaudière fonctionne en service chauffage et E.C.S. avec priorité ECS. S'il y a demande de chauffage, la chaudière se mettra en service automatiquement. La température augmentera jusqu'à ce qu'elle atteigne la température de régulation.

➤ Arrêt

En faisant pression sur  la chaudière se met en veille. Cette position assure la protection antigel et anti-blocage du circulateur (voir section "Veille permanente").

Si pour une raison quelconque la chaudière est en défaut, le voyant lumineux rouge  s'allume.

En appuyant sur  pendant 3 à 5 secondes, la chaudière commencera un nouveau cycle d'allumage.





Consulter le chapitre 10.3. " Défaut de fonctionnement ».

➤ Programmation de la température de l'eau

Les températures préprogrammées est 80°C en mode chauffage,

Cependant, la chaudière offre la possibilité de modifier, au gré de l'usager, la température programmée en sortie d'usine.

Pour modifier la température programmée en mode chauffage, procédez comme suit :

1. Appuyez sur 
2. Immédiatement l'affichage de la température clignote.
3. Appuyez sur  si vous souhaitez augmenter la température ou sur  si vous souhaitez la baisser.
4. Appuyer sur  pour valider.
5. La nouvelle température ainsi choisie sera enregistrée automatiquement.
6. La plage de régulation est de 30° C à 90° C.

➤ Vérification de la consommation de gaz

Après avoir effectué le premier allumage et choisi le programme souhaité, il est recommandé de contrôler la consommation de gaz. Pour cela, consulter les tableaux des débits / pressions (voir chapitre 8.2 et 8.3).

7.5. CORRESPONDANCES CODES ET FONCTIONS



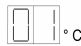
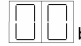
N°	DEFINITION	VALEURS POSSIBLES DE REGLAGES	N° DE CODE	VALEUR SORTIE USINE
1	Switch pompe	0 : le thermostat d'ambiance coupe le gaz et arrête la pompe après 30 secondes 1 : le thermostat d'ambiance coupe uniquement le gaz	01	0
2	Switch 3 mn	0 : sans temporisation 1 : avec temporisation chauffage de 3 minutes minimum	02	0
3	Hystérésis	réglable de 8° à 22°C	03	8
4	Puissance chauffage	de 8 kW à 24 kW si puissance maxi chauffage 24 kW	04	24
5	Température entretien E.C.S.	de 40° C à 60° C	05	40
6	Température chauffage par défaut	de 30° C à 85° C	06	80
7	Température E.C.S. par défaut	de 40° C à 60° C	07	55
8	Température entretien par défaut	de 40° C à 60° C	08	40
9	Température enclenchement sonde E.F.	de 25° C à 35° C	09	35
10	Option affichage (afficheur de droite)	0 : affichage de la pression 1 : affichage de la vitesse de l'extracteur (15 minutes)	10	0
11	Option ballon ou préparateur E.C.S.	0 : sans ballon 1 : ballon inox de 30 litres 2 : préparateur extérieur avec échangeur	11	0

24	Option sécurité manque de pression d'eau	0 : non active 1 : active	24	0 1
25	Option thermostat d'ambiance proportionnel	0 : on/off 1 : proportionnel	25	0 1




Exemple : programmation de la puissance :

En sortie d'usine, la chaudière est programmée à sa puissance nominale. La puissance est modulable de 8 kW à 24 kW.

Si vous souhaitez adapter la **puissance maxi** aux besoins de votre installation, il faut :


1. Appuyer simultanément sur   pendant 5 s. A l'écran, les 2 afficheurs clignotent et affichent   pendant 30 secondes.



L'afficheur de gauche indique le n° du code, celui de droite indique la valeur de ce code.

2. Appuyer plusieurs fois sur  pour sélectionner le code de réglage N°4 de la puissance qui est  

3. Valider ce choix en appuyant sur la touche 

4. Choisir la puissance souhaitée en appuyant sur la touche  ou 

5. Valider ce choix en appuyant sur la touche 


6. La puissance sélectionnée sera mémorisée en appuyant une nouvelle fois simultanément sur les touches  

8. CONTROLE DU CIRCUIT GAZ


8.1. VERIFICATIONS AVANT LA MISE EN SERVICE :

- contrôler que l'appareil est réglé pour le gaz utilisé.
- contrôler à l'aide d'un manomètre la pression du gaz en amont de la chaudière par la prise de pression (Repère 3) prévue pour cette mesure (60 mbar maxi).
- vérifier l'étanchéité des raccordements eau et gaz.

8.2. REGLAGE DU DEBIT DE GAZ ET CONTROLE DU CO₂ A LA PUISSANCE MAXIMALE :

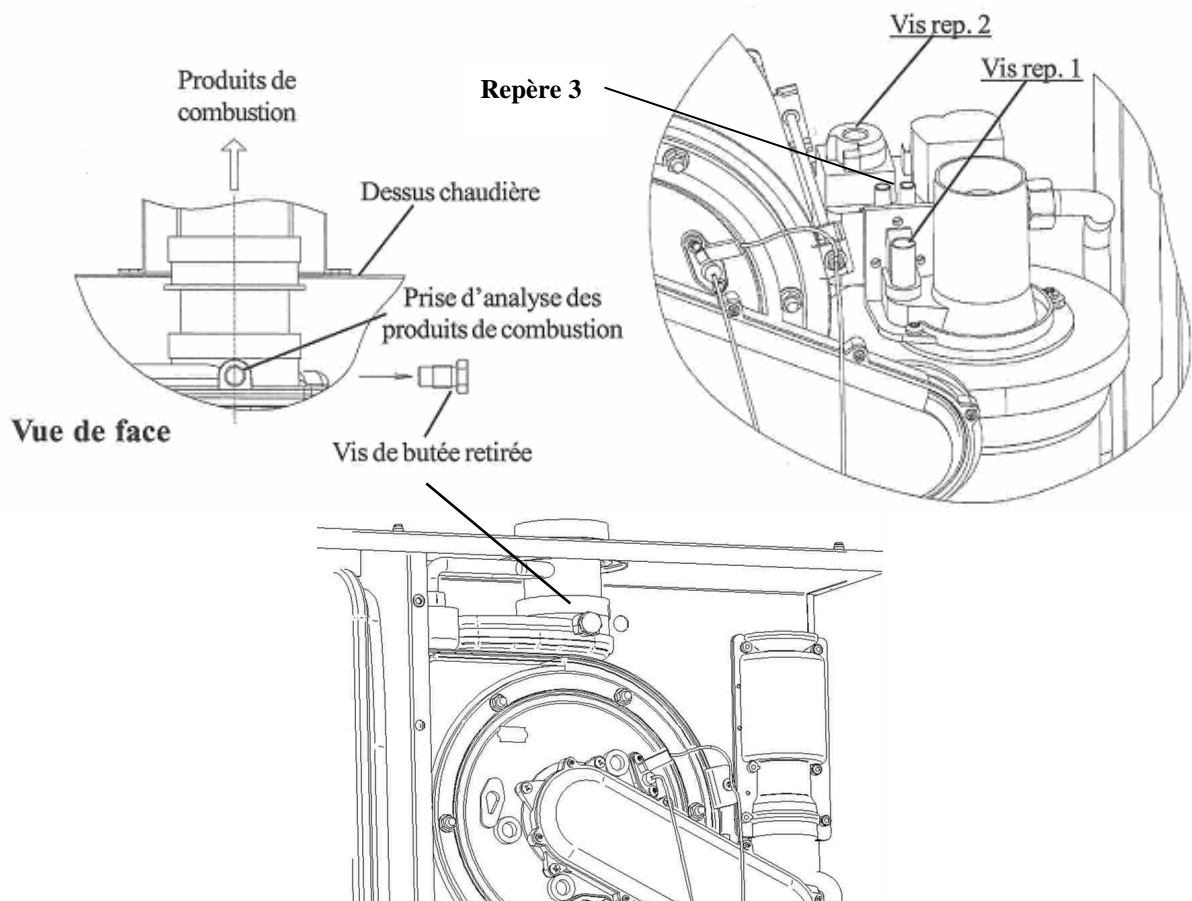
- mettre la chaudière en position  et régler la puissance chauffage à 24 kW pour les **Clipsogaz CX 24**
- réglage du débit de gaz et contrôle du CO₂ en agissant sur la vis repère 1 suivant les valeurs indiquées dans les tableaux et schémas ci-dessous.
(Sens horaire : le CO₂ baisse, sens anti-horaire : le CO₂ augmente)

8.3. REGLAGE DU CO₂ A LA PUISSANCE MINIMALE :

- mettre la chaudière en position  et régler la puissance chauffage à 8 kW comme indiqué au chapitre 7.5.
- réglage du débit de gaz et contrôle du CO₂ en agissant sur la vis repère 2 suivant les valeurs indiquées dans les tableaux et schémas ci-dessous (clé torx de 40).
(sens horaire : le CO₂ augmente , sens anti-horaire : le CO₂ baisse)

CHAUDIERES Clipsogaz CX 24	CO ₂ à Puissance mini	CO ₂ à Puissance maxi
Gaz naturel G20 – 20 mbar	8,5 %	8,5 %
Gaz naturel G25 – 25 mbar	8,5 %	8,5 %
Gaz propane G31 – 37 mbar	9,5 %	9,5 %

CHAUDIERES Clipsogaz CX 24		Puissance de 24 kW	Puissance mini 8 kW
Débit gaz à la puissance nominale en gaz naturel G20 – 20 mbar	m ³ /h	2.62	0.90
Débit gaz à la puissance nominale en gaz naturel G25 – 25 mbar	m ³ /h	3.05	1.05
Débit gaz à la puissance nominale en gaz propane G31 – 37 mbar	kg/h	1.96	0.67



CHANGEMENT DE GAZ

Toutes les chaudières gaz à condensation **Clipsogaz CX** (catégorie II2E+3P) sont livrées équipées soit en version gaz naturel (20 ou 25 mbar), soit en version propane (37 mbar).

L'opération de changement de gaz doit être effectuée par un installateur qualifié et il est fortement conseillé de se rapprocher du Service Technique VERGNE INNOVATION. De plus un analyseur de combustion est nécessaire pour régler précisément l'hygiène de combustion de la chaudière modifiée.

9. VERIFICATIONS APRES LA MISE EN SERVICE

CONTROLE DE LA PRESSION DU GAZ

- brancher un manomètre sur la prise de pression placée sur la vanne gaz.


CONTROLE DE LA SECURITE DE FLAMME DU BRULEUR

- provoquer une coupure de l'arrivée de gaz en fermant le robinet de barrage de l'installation. On constate l'extinction du brûleur, puis la mise en sécurité de la chaudière (code défaut 56).
- ouvrir le robinet de gaz après quelques secondes.

POSITION ETE

Seule la fonction sanitaire est assurée. La pompe est arrêtée. Néanmoins, elle se mettra en rotation pendant 5 minutes toutes les 24 heures pour éviter le "gommage" (sans allumage du brûleur). Régler la consigne sanitaire entre T° 40 et 60°C.

SECURITES

- en cas de **SURCHAUFFE** : le brûleur s'éteint automatiquement. La coupure du gaz est totale, le voyant  s'allume et le code de défaut **59** clignote.
- en cas de pression d'eau < 0,5 bar, la mise en service du brûleur gaz est inopérante. Dès la pression rétablie, la chaudière se met en service automatiquement.

Si ce comportement se renouvelle prévenir votre installateur qualifié.

REMARQUE :

Avant de raccorder la chaudière sur une installation ancienne, il est nécessaire de bien rincer cette dernière pour éviter de ramener des boues dans le corps de chauffe inox de la chaudière **Clipsogaz CX**. Dans le cas où cette chaudière est installée en point haut de l'installation, il y a lieu de l'équiper d'un dispositif de manque d'eau ou de contrôle de la pression d'eau.

10. MAINTENANCE

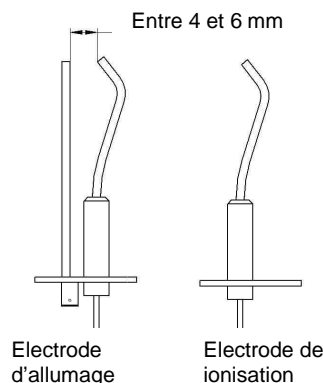
10.1. ENTRETIEN

► DEMONTAGE DE L'HABILLAGE

- desserrer les 2 vis situées sur la partie inférieure de la façade.
- lever légèrement la façade pour la déboîter des pions situés sur le dessus de la chaudière et la déposer.
- démonter la vis située à l'arrière sous chaque panneau latéral.
- lever légèrement le panneau pour le déboîter des pions situés sur le dessus de la chaudière.
- déposer les deux panneaux.


► NETTOYAGE DU BRULEUR ET DU CONDENSEUR INOX

- arrêter électriquement l'appareil en déconnectant le connecteur 6 pôles d'alimentation chaudière
- démonter l'habillage.
- démonter les 4 vis de fixation de la porte étanche du caisson.
- dévisser l'écrou du tube d'arrivée gaz sur la vanne gaz.
- déconnecter les connecteurs électriques de la vanne gaz et du ventilateur.
- débrancher les cosses des électrodes et de la sonde d'ionisation.
- démonter les 6 vis de fixation de la chambre de combustion et ôter la porte.
- démonter les 4 vis de fixation de la tôle support du boîtier électronique.
- effectuer le dépoussiérage du brûleur gaz à pré-mélange (attention aux brûlures éventuelles).
- nettoyer l'échangeur inox à l'aide d'un pinceau ou d'air comprimé et d'un aspirateur.
- vérifier l'usure des électrodes d'allumage et l'écartement des électrodes, remplacer si nécessaire.
Ecartement requis des électrodes : **4 mm mini et 6 mm maxi** (utiliser une clé Allen).
- remonter la chaudière en procédant dans l'ordre inverse.



10.2. VIDANGE DE LA CHAUDIERE


► CIRCUIT CHAUFFAGE

- arrêter électriquement l'appareil en coupant l'alimentation sur la touche 
- fermer les robinets de barrage sur le départ et le retour chauffage.
- ôter la vis de purge située sur la bloc hydraulique sous le circulateur et purger par la soupape.

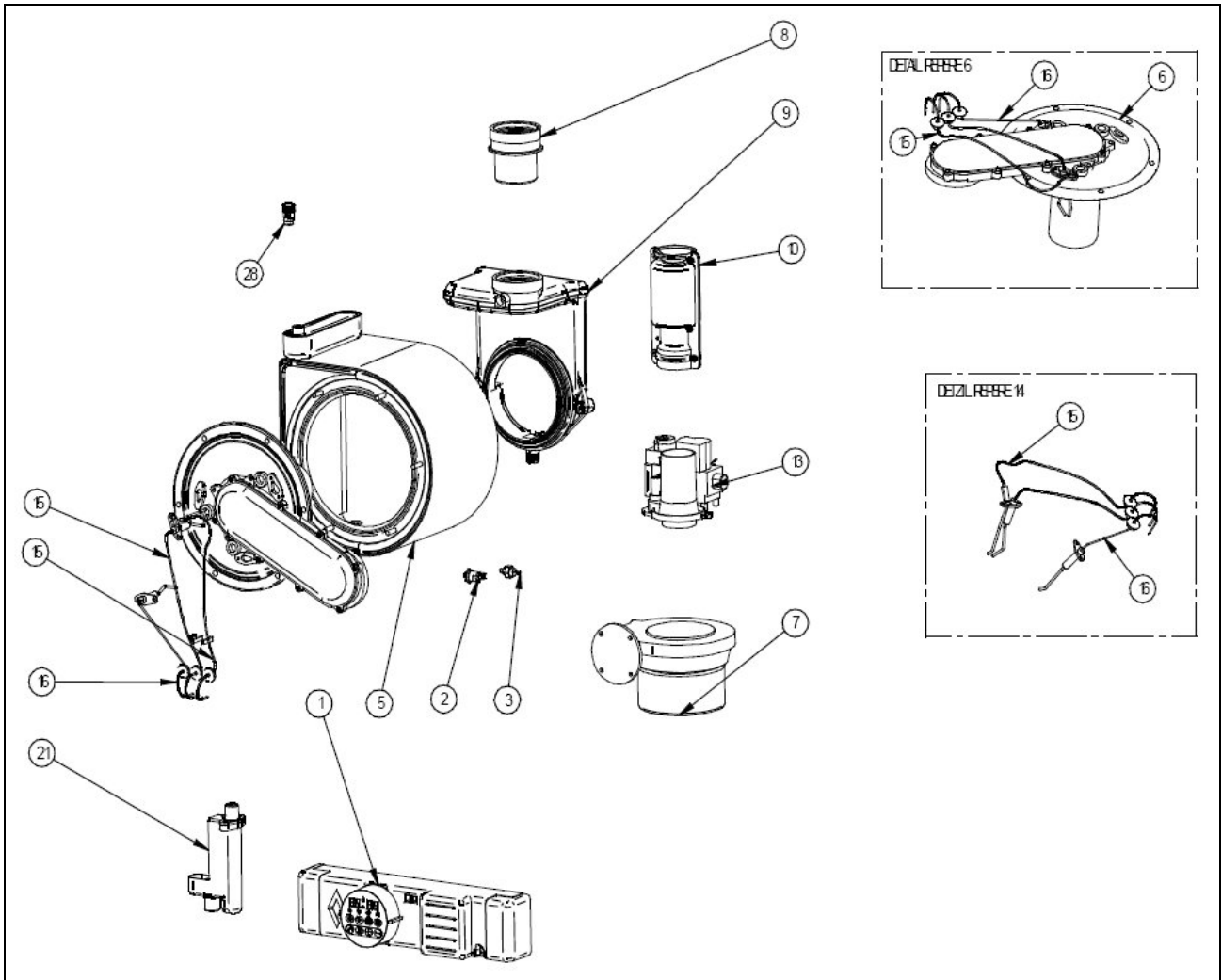
10.3. DEFAUT DE FONCTIONNEMENT

Le défaut de fonctionnement de certains composants est signalé par le clignotement de l'afficheur de pression, qui indique un N° de code de défaut.

N° de code	Signification
50	Sonde ballon défailante
51	Sonde eau chaude sanitaire défailante (sonde de gauche)
52	Sonde chauffage défailante
53	Sonde eau froide sanitaire défailante (sonde de droite)
54	Présence de flamme anormale
55	Défaut de commande de la vanne gaz*
56	Défaut d'allumage*
57	Extinction de flamme après l'allumage
58	Carte électronique en défaut
59	Surchauffe*
60	Défaut de communication, défaut de carte
61	Manque de pression d'eau (si actif)
62	Capteur de vitesse ou extracteur défectueux
63	Erreur signal TA proportionnel

* réarmement grâce à la touche 

11. PIECES DE RECHANGE



REPERE	DESIGNATION DES PIECES DE RECHANGE	CODE ARTICLE
TABLEAU DE COMMANDE		
1	Boîtier électronique complet	121092 0051
2	Aquastat de sécurité à réarmement automatique	121092 0056
3	Sonde de température chaudière	121092 0026
CORPS DE CHAUFFE		
5	Echangeur condenseur seul	121092 0052
6	Brûleur gaz complet et équipé	121092 0075
EVACUATION DES FUMÉES		
7	Ventilateur	121092 0053
8	Manchon d'évacuation Ø 60 / 100 mm	121092 0058
9	Pièce d'évacuation des fumées	121092 0059
10	Silencieux du ventilateur	121092 0060
BRULEUR GAZ ATMOSPHERIQUE		
13	Groupe de vanes gaz + venturi Honeywell VK 4115 V 1030B	121092 0055
14	Kit électrodes d'allumage + sonde d'ionisation	121092 0061
15	Electrodes d'allumage + câbles H.T.	121092 0076
16	Sonde d'ionisation + câble d'ionisation	121092 0077
EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES CHAUDIERE ET E.C.S.		
21	Siphon collecteur des condensats, purges et de soupape de sécurité	121092 0057
28	Purgeur manuel G1/4"	121092 0021
	Plaque obturatrice rouge + visserie Clipsogaz CX 24	121092 0088

Informations contractuelles. Les informations techniques contenues dans cette brochure ne sont données qu'à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées sans notification préalable.

VERGNE INNOVATION

Le Borzeix – 19260 TREIGNAC - FRANCE
Tel : 05 55 98 24 26 – Fax : 05 55 98 12 12
www.vergne-innovation.com – accueil@vergne-innovation.com